

Guide pratique



Acheter une formation à distance

Mode d'emploi

LA COLLECTION
aFDas

Des questions essentielles à se poser et des conseils pour acheter de la formation à distance

Éclairer vos choix

Voici quelques conseils pour vous aider à mieux appréhender l'achat de la formation à distance et diversifier les modes d'apprentissage tout en développant autrement les compétences de vos salariés.

Rappel sur la formation à distance

La formation ouverte et à distance (FOAD) ou Digital Learning réunit deux caractéristiques immuables :

- Elle est ouverte : l'apprenant peut suivre la formation à son rythme et selon ses disponibilités, en termes de temps de connexion et d'accès (multisupports et sans contrainte horaire).
- Elle s'effectue en tout ou partie à distance : elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources digitales et compétences locales ou à distance. Elle n'est pas exécutée nécessairement sous le contrôle permanent d'un formateur.

Ce que dit la loi

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, puis le décret n°2018-1341 du 28 décembre 2018 - art. 1 rappellent les conditions d'organisation des actions de formation qui se déroulent, en tout ou partie, à distance.

Le cadre réglementaire de la FOAD impose trois conditions cumulatives :

- 01** Une assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner l'apprenant.
- 02** Une information (préalable) de l'apprenant sur les activités pédagogiques à effectuer et leur durée moyenne pour les réaliser.
- 03** Des évaluations qui jalonnent ou terminent l'action.

Sommaire

- 03** Les conditions de réussite d'une formation à distance : la liste des critères de votre choix
- 04** Les points de repère pour acheter une formation à distance
- 06** Les modalités de financement de ma formation à distance par l'Afdas

Les conditions de réussite d'une formation à distance: la liste des critères de votre choix

Les critères et conseils pour choisir

Objectifs professionnels visés par la formation

Correspondent-ils bien aux besoins du collaborateur et/ou permettent-ils de développer ses compétences professionnelles ?

Formation diplômante ou pas ?

Si je cherche de la formation certifiante / diplômante, je m'assure, en interrogeant l'organisme de formation, que le parcours mène bien à l'obtention d'un diplôme, ou d'une partie de diplôme (bloc de compétences) enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) ou d'une certification enregistrée au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations).

Quelles sont les conditions de passation de l'examen (organisation logistique et matérielle, compétences évaluées, durée de l'examen,...) ?

Suivi et accompagnement

Existe-t-il une équipe pédagogique ? Quels sont les moyens d'assistance proposés pour favoriser et maintenir l'engagement tout au long du parcours ?

Durée de la formation

Le rythme et le déroulement de la formation favorisent-ils l'attention et l'engagement des apprenants ? Notez que le distanciel est plus fatigant que la formation en présentiel. Point de repère : 1 h 30 de distanciel correspond à 3 h de présentiel.

Conseils : vérifier l'articulation entre durées estimées de visionnage des modules en autoformation, temps d'échange en direct ou en différé avec le formateur, consultation de ressources en ligne, travaux personnels, temps d'évaluation, etc.

Positionnement

En amont y a-t-il des questions sur les compétences et savoirs incontournables à détenir pour suivre la formation ?

Accès aux ressources

Combien de temps dure mon accès à la formation et aux ressources pédagogiques (durée de ma licence) ?

Évaluation pendant et à la fin de la formation

En particulier lorsque cette évaluation utilise des outils tels que des quiz. Quels sont les scores prévus pour a minima valider tout ou partie du parcours ?

CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Moyens techniques et matériels : taille de l'écran, connexion internet correcte, casque, endroit et/ou moments pour pouvoir s'isoler.

Disponibilité : compatibilité du rythme de la formation avec les éventuelles contraintes personnelles, aménagement du travail par le manager.

Aisance digitale : habitude à manipuler les outils informatiques.

Les points de repère pour acheter une formation à distance

Points de repère

Connaître le prix global d'une formation à distance (pour une ou plusieurs personnes) c'est utile, en obtenir le détail c'est encore mieux. Vous pouvez, par exemple, demander le coût et la durée de chaque composante :

- **Autour de l'action de formation à distance :** le positionnement, l'évaluation finale voire la certification (qui peut être réalisée par un tiers).
- **Au cœur de l'action de formation à distance :** l'accompagnement pédagogique proposé par l'organisme, le contenu en ligne consulté en autonomie par vos salariés.

De quoi est composé le prix d'une formation à distance ?

Le coût du contenu

- L'organisme de formation peut proposer **des ressources** (documents, quiz, médias,...) durant les temps d'échanges en direct avec vos salariés (classes virtuelles). En complément, vos collaborateurs peuvent suivre un parcours d'autoformation tutorée dans lequel ils pourront consulter des ressources en ligne et réaliser des activités seuls ou en groupe (quiz, exercices, cas pratiques,...) tout en bénéficiant de la possibilité d'avoir une réponse directe ou différée à leurs questions posées par mail, via un forum de discussion voire un réseau social.
- **Le coût de conception et de réalisation** des contenus peut sensiblement varier selon le degré de scénarisation, la nature des médias utilisés (audio, vidéo, texte) et leur variété, ainsi que le niveau d'interaction. Par exemple, l'enregistrement vidéo d'une présentation sonorisée d'un document n'aura pas le même coût qu'un serious game. N'hésitez pas à vous renseigner préalablement sur la date de création des contenus et leur éventuelle mise à jour, ainsi que sur le nombre de personnes l'ayant déjà consulté. Si certains contenus viennent d'être lancés d'autres sont largement amortis.

Bon à savoir

Assurez-vous que le prix proposé, pur une ou plusieurs personnes, intègre ces composantes sans surcoût optionnel.

Vérifiez la durée de validité d'accès à la formation dès que l'un de vos collaborateurs est inscrit, et la durée d'accès à un accompagnement pédagogique humain en direct ou en différé.

- Dans le coût contenu, il est probable que soit inclus celui d'une **plateforme d'hébergement** (location, développement, maintenance).

Le coût de l'accompagnement

Le rôle de l'accompagnement dans la formation distancielle est fondamental car il est le meilleur rempart contre la démotivation et l'abandon avant la fin d'un parcours. Il est donc recommandé de bien vérifier auprès de l'organisme de formation ce qu'il propose et entend par accompagnement. Selon la loi, il est sensé vous proposer **une double assistance** pour aider vos collaborateurs s'ils rencontrent une difficulté :

- **Difficulté pour l'assistance technique :** pour accéder, utiliser les contenus en ligne ou les outils d'échange en direct (classe virtuelle) de partage et diffusion de leurs réalisations. Le coût de cette assistance peut varier selon le temps et les moyens consacrés. A minima, il peut s'agir d'une réponse différée par messagerie assortie d'une foire aux questions ou de tutoriels librement consultables. Une hotline peut aussi être proposée pour apporter une réponse simultanée... avec un coût plus conséquent.
- **Difficulté pour l'apprentissage à distance :** l'organisme de formation doit pouvoir accompagner vos salariés, par exemple lorsqu'ils ne comprennent pas le contenu consulté en ligne

ou dès qu'ils ont besoin d'une aide sur un exercice, une réalisation à faire par eux-même. Or, le prix d'une formation à distance peut varier sensiblement selon l'accompagnement prévu. Le coût ne sera en effet pas le même entre un appui apporté à un grand groupe d'inscrits sur un forum de discussion, et un suivi individuel de chaque collaborateur grâce à plusieurs rendez-vous programmés en direct et des réponses écrites rapides aux questions envoyées par messagerie, forum, réseau social dédié.

Dans ce coût d'assistance il est également probable que soit inclus celui de la **plateforme hébergeant les contenus** et permettant les échanges avec vos salariés, en direct ou en différé, sinon la location d'un service de visio simultané pour organiser les classes virtuelles.

Bon à savoir

N'hésitez pas à demander les coûts respectifs des prestations « autour » de la formation, d'un positionnement, d'une certification en aval.

Formation à distance « sur étagère » versus « sur-mesure »

Certains organismes de formation proposent des formations « prêtes à l'emploi » : le module est déjà conçu, il ne s'agit pas d'une formation créée sur-mesure, elle est dite « sur étagère ».

Les coûts d'ingénierie peuvent être déjà amortis. Il n'y a pas de coûts de location de salle ou matériel. Toute formation à distance doit « légalement » prévoir une assistance pédagogique (proportionnée en fonction de la durée de la formation ou du mode synchrone ou asynchrone retenu. Sur ces modules, soyez vigilants à l'accompagnement pédagogique proposé.

Si vous avez des besoins spécifiques, non satisfaits par l'offre existante « sur étagère », des formations à distance peuvent être conçues sur-mesure pour un coût supérieur. Elles peuvent cependant vous permettre de réaliser des économies significatives par rapport aux formations présentielles, notamment lorsque la population à former est suffisamment importante.

[Découvrez l'offre de formation à distance proposée par l'Afdas](#)

Bon à savoir

Les organismes de formation, par nécessité, peuvent être amenés à transposer leur formation en présentiel, en tout ou partie à distance. Dans ces cas particuliers, les coûts de formation sont maintenus, seule la modalité change.

Les éléments importants pour bien analyser une proposition de formation à distance :

En tant que parcours de formation dont la finalité est d'acquérir des savoirs immédiatement utilisables dans son quotidien professionnel, l'organisme de formation doit vous fournir une information claire et précise sur les objectifs opérationnels/professionnels visés et sur chaque étape du parcours, tels que :

- **avant :** le positionnement.
- **pendant :** description des activités pédagogiques demandées, de l'accompagnement technique et pédagogique proposé, les modalités d'évaluation continue des acquis.
- **à la fin :** la modalité d'évaluation finale ou d'obtention d'une certification.

Les modalités de financement de ma formation à distance par l'Afdas

Quelles questions se poser pour s'assurer de l'éligibilité de ma formation à distance vis-à-vis de l'Afdas ?

Check-list des questions pour s'assurer de l'éligibilité de ma formation

Questions-clés	Plus précisément	Non	Oui	Pas assez	Commentaires / Décision
Clarté des informations	L'organisme me donne-t-il des informations claires concernant les activités pédagogiques à effectuer à distance, leurs durées moyennes et leur fréquence (le nombre de classes virtuelles, forums, tchats, travaux en sous- groupes, entretiens individuels, tutorats, etc.)?				
Assistance pédagogique	L'organisme qui dispense la formation peut-il répondre à mes questions ? À qui puis-je poser des questions sur les contenus du cours ? En combien de temps me répond-il ?				
Assistance technique	Si je rencontre une difficulté pour me connecter, pour suivre la formation, que me propose l'organisme de formation ? En combien de temps me répondent-ils ?				
Les évaluations	Y a-t-il bien des évaluations qui jalonnent et/ou concluent le parcours de formation ?				
Certification Qualiopi	L'organisme de formation est-il bien référencé Qualiopi ?				

Comment faire financer ma formation par l'Afdas ?

Deux cas de figure peuvent se présenter :

Vous souhaitez que l'Afdas règle directement votre formation à l'organisme prestataire (subrogation de paiement) :

Vérifiez d'abord :

- Que l'organisme choisi est bien référencé sur Qualiopi, passage obligé pour que votre formation soit financée par votre Opcv.
- Que le programme de formation indique les points du décret du 28 décembre 2018 mentionnés ci-dessus.

Effectuez ensuite votre demande de prise en charge en ligne, sur le [site de l'Afdas](#), en joignant le contenu/devis de la formation. Nous nous occupons de l'accord de financement (dans la limite de votre budget disponible) et l'adressons directement à l'organisme de formation que vous avez choisi.

Vous préférez passer en direct avec l'organisme de formation et régler vous-même la formation :

- Vous pourrez être remboursé, en envoyant à l'Afdas la facture acquittée de l'organisme de formation et le certificat de réalisation.

Rappel des démarches à effectuer :

Demande de prise en charge :

L'entreprise effectue sa demande de prise en charge en ligne sur son espace [MyA](#) et joint un document tel que :

- Une convention et/ou un devis et/ou un bon de commande et/ou un programme de formation (tout document équivalent).

Règlement :

L'entreprise ou l'organisme de formation (si subrogation) doit adresser à l'Afdas :

- Une facture
- Un certificat de réalisation

[Modèle de certificat de réalisation de l'AFDAS.](#)

Bon à savoir

Pour aller plus loin, consultez le guide du FFFOD (Forum des acteurs de la formation digitale) pour identifier les postes de coûts d'une formation multimodale.

<https://www.fffod.org/s-informer/article/identifier-les-postes-de-couts-d-une-formation-multimodale>

Besoin d'aide ?



Encore des doutes ou des questions ?
Contactez dès à présent
votre Conseiller emploi-formation !

www.afdas.com

